#3 Novembre 2026

Le Petit Potin de Saint-Germain-au-Mont-d'Or



Le 29 novembre, en route pour le Pôle Nord à bord du Pôle Express pour un dimanche après-midi familial salle Georges Brassens (6 chemin de Maintenue). Pause-goûter à l'entracte. Rendez-vous dès 15 h, début du film à 15 h 30.



Le 5 décembre, Saint-Germain s'évade au marché de Noël de Colmar. Inscrivez-vous vite avec le bulletin joint au Petit Potin. Et le lendemain, n'oubliez pas le marché de Noël du Sou des écoles salle Maryse Bastié (6 chemin de Maintenue).

Fête des lumières

Mardi 8 décembre dès 18h

Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice

Infos *commerces*

Mille sapori : un nouveau commerce à Saint-Germain !

C'est une épicerie fine italienne qui vient d'ouvrir ses portes dans notre village. Au-delà des multiples plats et spécialités transalpines, ce nouveau commerce vous propose de multiples pizzas et autres panuozzi (délicieux sandwiches chauds, entre la pizza et le panini), à emporter ou livrés à votre domicile. À noter un menu enfant à 5 € seulement ! À découvrir absolument du lundi au samedi de 11h à 14h30 et de 18h à 22h30 (et même 23h les vendredis et samedis), mais aussi le dimanche soir entre 18h et 22h30 !

Pour commander, c'est possible sur place, mais aussi par téléphone au 09 55 21 22 00, ou encore sur Internet : sgmo.net/1000sapori

Souhaitons une belle et longue vie à ce nouveau commerce Saint-Germinois !



L'édito *du maire*

Renaud George
Maire
de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Agir ensemble

Depuis quelques semaines, notre pays traverse une nouvelle crise émaillée de manifestations successives trop souvent conclues par de la violence et des pillages dont les images tournent ensuite en boucle sur les chaînes info... Chacun s'émeut de cette situation, certains pour regretter que l'expression de malaises réels de notre société soit effacée par les actes de voyous sans foi ni loi, d'autres pour regretter l'instrumentalisation d'un mouvement initialement lycéen par tel ou tel parti politique, le tout à six mois des prochaines échéances électorales.

Où tout cela nous mènera-t-il ? Dans un tel contexte, nous pourrions nous réjouir de l'approche des élections présidentielles : elles doivent en effet permettre à chaque futur candidat d'afficher sa vision ET ambitieuse ET réaliste des réponses à apporter aux maux de notre pays, puis à chaque citoyen de répondre à ces projets par son vote. Sauf qu'il y a urgence ! Notre jeunesse manque de boussole, notre pays manque d'argent, nos responsables politiques s'invectivent de plateaux télé en émissions radio, et nous sommes tous les témoins d'un spectacle pour le moins désolant qui manque cruellement de PRO-PO-SI-TIONS.

Alors que faire ? À Saint-Germain, nous allons tenter d'apporter à notre niveau une première contribution sur un sujet souvent évoqué ces derniers temps : celui du pouvoir d'achat ; avec un constat très simple : quand on achète à plusieurs, on fait chuter les prix et les fins de mois sont moins difficiles pour ceux qui en profitent. C'est pourquoi nous allons négocier les prix pour les habitants de Saint-Germain et avec différents fournisseurs dans de multiples domaines : l'achat de gaz, l'achat d'électricité, les granulés de bois, les abonnements téléphoniques, l'assurance automobile, l'assurance habitation, les récupérateurs d'eau, et tant d'autres choses... Tout est imaginable mais doit être organisé. Alors dans les toutes prochaines semaines, si vous voulez réduire vos dépenses et redonner de l'air à votre budget, surveillez bien le panneau électronique et nos réseaux sociaux !

Au-delà, et pour retrouver un peu de joie et de sourires, nous allons bien sûr continuer à multiplier les événements et les sorties, mais aussi les décorations de Noël partout dans notre village pour préparer dignement ces fêtes de fin d'année. Vous voulez nous y aider ? Une simple guirlande sur le balcon, un dessin d'enfant coloré apposé sur la fenêtre pour le plaisir des passants, il faut finalement bien peu de choses pour donner à Saint-Germain un air de fête et retrouver le sourire. Alors ne nous en privons pas et agissons ensemble pour faire renaître un peu de joie et d'optimisme dans notre village, nous en avons tous besoin !

Andrée Bonnassieux nous a quittés

Andrée Bonnassieux, maire de Saint-Germain-au-Mont-d'Or entre 1983 et 2001, s'est éteinte mercredi 9 septembre dernier. Pendant ses dix-huit années de mandat, Andrée Bonnassieux s'est beaucoup investie au service des habitants de notre commune pour préparer l'avenir de notre village : les écoles, la crèche, le projet de mise en place d'un cœur de village à la Mendillonne figurent ainsi parmi les investissements qu'elle a portés ou préparés. Au-delà, Andrée Bonnassieux était profondément humaniste et très attachée au bien-être de chaque habitant ; elle était ainsi très appréciée de tous et son souvenir restera gravé à jamais dans la mémoire de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.



Photo Henry Prabel – Le Progrès – 2012

Un hommage lui a été rendu et une minute de silence a été observée dès le conseil municipal du 14 septembre. Le Maire a également prononcé au nom de la commune une allocution à l'occasion de ses obsèques en l'église de Saint-Germain le lundi 21 septembre (ceux qui le souhaitent peuvent retrouver celle-ci sur sgmo.net/hommage).

DEJEUNER DES AINES
Avez-vous reçu l'invitation ?

Vous avez 74 ans ou plus ?
Vous n'avez pas reçu l'invitation du CCAS pour le déjeuner des ainés du samedi 12 décembre au Domaine des Hautannes ?
Toutes nos excuses !
Manifestez vous auprès de la mairie, dès que possible et avant le 14 novembre 2026 directement à l'accueil de la mairie (04 78 91 25 51) ou par courrier, à l'adresse suivante : Mairie – CCAS – Place de la Mairie, 69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or ou par mail à social@sgmo.org

Sécheresse estivale : Appel aux habitants pour le recensement des dégâts

L'épisode de sécheresse de cet été a pu fragiliser certains bâtiments de notre commune, en particulier sur les sols argileux sensibles au phénomène de retrait-gonflement. Ce phénomène se traduit souvent par l'apparition de fissures sur les façades, les murs intérieurs, les dallages ou les terrasses. Afin d'évaluer précisément la situation sur le territoire et d'envisager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse, la municipalité invite les propriétaires concernés à se faire connaître.
Si vous constatez des fissures ou désordres susceptibles d'être liés à la sécheresse, nous vous invitons à en informer votre assurance habitation, à titre conservatoire, conformément à votre contrat et à signaler les dommages à la mairie (photos, adresse, nature des désordres par mail secretariat@sgmo.org). Ce recensement n'est pas une déclaration de sinistre et ne vaut pas garantie d'indemnisation, mais il est indispensable pour appuyer la demande communale auprès des services de l'État.
La commune dispose d'un délai pouvant aller jusqu'à 24 mois après le début de l'événement (ou le dernier épisode significatif pour les mouvements de terrain) pour déposer sa demande.

Mise à jour des listes électorales

Vous avez déménagé (y compris au sein de Saint Germain) ?
Avez-vous fait votre changement d'adresse ?
Si vous ne l'avez pas fait, vous ne recevrez pas votre carte d'électeur !

Comment mettre à jour votre adresse ? C'est simple :
Soit en ligne en tapant « Liste électorale » (ou flashez le QR Code)
Soit à la mairie en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (remplir éventuellement le formulaire CERFA 12669*02)
Cette mise à jour de votre adresse est à faire le plus rapidement possible !

De nouvelles cartes d'électeur seront envoyées prochainement !

Ne risquez pas des difficultés pour voter, voire d'être radié des listes électorales !

PASSEPORT RÉUSSITE
Et si vous donniez un peu de votre temps pour aider un enfant à réussir ?

La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or lance dès le mois de novembre le passeport réussite, un dispositif pour faciliter la réussite scolaire.
Dans ce cadre, nous recherchons des bénévoles qui accepteraient d'accompagner les enfants de l'école élémentaire dans leurs apprentissages fondamentaux : lecture, écriture et calcul.
Vous ne vous engagez pas pour toujours mais bien en fonction de vos disponibilités : vous interviendrez auprès de petits groupes d'enfants, dans un esprit de bienveillance, d'écoute et d'encouragement.
Vous ne serez pas tout(e) seul(e) mais interviendrez avec d'autres adultes volontaires dans une organisation cadrée.
Les ateliers débuteront fin novembre, par cycle de 6 semaines entre chaque période de vacances scolaires, à raison d'1 à 2 fois par semaine pendant 1 heure, sur le temps périscolaire, entre 16 h 30 et 18 h 30.
Pas besoin d'être enseignant ! De la bonne volonté, de la patience, de la pédagogie et l'envie de transmettre suffisent pour faire la différence.
Vous êtes intéressé(e) mais aimeriez en savoir plus ?
Contactez avant le 18 novembre la mairie de Saint-Germain-au-Mont-d'Or au 04 78 91 25 21 ou par mail (secretariat@sgmo.org) pour rejoindre l'aventure, on vous rappellera très vite !
Merci de votre aide au service de la réussite des enfants de Saint-Germain-au-Mont-d'Or !

Frelon asiatique : devenez piégeur volontaire en 2027 !

La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or recherche des habitants volontaires pour participer à une campagne de piégeage du frelon asiatique au printemps 2027. L'objectif : constituer un réseau de bénévoles répartis sur le territoire communal.
Prédateur des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs, le frelon asiatique représente une menace pour la biodiversité. Pour agir, la commune prévoit une campagne coordonnée, avec un objectif d'environ 45 pièges sélectifs répartis sur les secteurs à couvrir.
Devenir piégeur volontaire, c'est participer à une action collective en assurant le suivi d'un piège pendant la campagne de printemps. Les participants auront pour missions de renouveler l'appât chaque semaine, de comptabiliser les captures et de transmettre leurs observations à la commune, selon le protocole communiqué.
Une réunion d'information en début d'année permettra de présenter le dispositif, les consignes d'utilisation et les modalités de mise à disposition des pièges. Le démarrage du piégeage est envisagé vers la mi-mars 2027.
La campagne reposera sur l'utilisation de pièges sélectifs, afin de limiter les captures d'autres insectes. Les pièges artisanaux de type « bouteille » et les dispositifs fonctionnant par noyade sont à proscrire dans le cadre du dispositif présenté.

Vous souhaitez participer ?
Faites-vous connaître dès maintenant auprès de la mairie !
Pour vous inscrire ou obtenir des renseignements : secretariat@sgmo.org
Vous pouvez également contribuer à la surveillance du territoire en signalant la présence d'un nid sur www.frelonsasiatiques.fr. Par sécurité, restez à distance et ne tentez pas de le détruire vous-même.

Adieu la 2G !

D'ici fin décembre 2026, les opérateurs téléphoniques procèdent progressivement à la fermeture de leur réseau 2G sur notre territoire.
Si votre téléphone est très ancien et non compatible avec les réseaux 3G, 4G ou 5 G, il ne fonctionnera donc plus après cette fermeture.
D'autres équipements peuvent également être concernés, comme certains systèmes d'alarme, de télésurveillance, de téléassistance ou de pilotage du chauffage, des interphones connectés ou même certains dispositifs médicaux.
À l'extinction des réseaux 2G, les équipements qui ne sont pas compatibles avec des normes modernes devront être remplacés car ils ne pourront plus fonctionner.
Pour vous assurer du futur fonctionnement de vos équipements lorsque les réseaux 2G seront éteints, nous vous invitons à établir dès maintenant un diagnostic de vos équipements en contactant votre fournisseur de service.

Le Petit Potin est imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Caladoise (Villefranche-sur-Saône). Directeur de la publication : Renaud George (maire).













Tribune des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Encadrement des loyers, audit financier... Des nouvelles de la métropole de Lyon.

Depuis l'entrée en poste de la nouvelle majorité "Grand Cœur Lyonnais", soutenue par Mme Blandine Brocard et des membres de l'équipe majoritaire de notre mairie, plusieurs positions nous ont interpellés.

Volonté de suppression de l'encadrement des loyers assumée par la métropole.

Malgré les bénéfices apportés par cette mesure, notamment des économies de 500 à 800 € par an, la nouvelle majorité souhaite la stopper. Le Sénat a voté pour son maintien. À suivre !

Commande d'un audit financier sur la gestion puis refus de publication.

Commandé dès mars 2026, cet audit a été publié partiellement en juin, mettant en avant des finances "dégradées". Suite à une saisine par l'opposition de la Commission d'accès aux documents administratifs, pour forcer la publication complète, cet audit révèle finalement une situation beaucoup plus positive.

Au vu de ces positions, nous nous interrogeons sur le soutien de notre mairie à cette nouvelle mandature.

Retrouvez nos autres positions sur notre page du site de la commune.





Ateliers réparation à la Petite Fripouille

Trous, accrocs, boutons manquants, manches ou pantalons trop longs, trop courts, couture craquée... on vous aide à prolonger la vie de vos vêtements d'adulte ou d'enfant. Venez vous initier à la réparation traditionnelle ou créative. Débutants ou confirmés tout le monde est bienvenu avec ses idées, son enthousiasme et l'envie de tisser des liens. Une activité spéciale Top de noël sera proposée en parallèle de la réparation. Mercredis 2 et 16 décembre et samedi 12 décembre de 10h à 12h, vendredi 11 décembre de 19h à 21h. PAF 3€, gratuit pour les adhérents. 2 ch. de Maintenue.

Agenda

LUNDI 9 NOVEMBRE

19 h 30. Conseil municipal à la mairie.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

10 h. Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au cimetière.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

18 h à 20 h. Repair Café à l'ancienne poste (12 avenue de la Paix).

SAMEDI 14 NOVEMBRE

A partir de 10 h. Cérémonie franco-britannique au cimetère britannique, puis sur l'esplanade de la Mendillonne et salle Maryse Bastié.

18 h. Blind test organisé par Grains communs. Salle Georges Brassens.

18 h. Blind test organisé par l'ATQSG. Salle Yvonne Chemarin à Quincieux.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

13 h. Loto du Sou des écoles, salle Maryse Bastié (6 ch. de Maintenue)

MARDI 17 NOVEMBRE

18 h 30. BILAN ABC BioDiversité, salle Georges Brassens

20 h. Concert piano plume (La musique dans l'Appeau), salle Georges Brassens

19 h. Lancement du club de lecture interbibliothèque (Prix littéraire du Résô) à la médiathèque de Curis-au-Mont-d'Or.

MERCREDI 18 NOVEMBRE

17 h. Soirée fléchettes avec le club des fléchettes et Grains communs.

JEUDI 19 NOVEMBRE

14 h à 17 h. Après midi jeux avec le club des seniors à la bibliothèque.

A partir de 17 h. Soirée Beaujolais nouveau avec la société de chasse dans la cour de la mairie.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

18 h à 20 h. Repair Café à l'ancienne poste (12 avenue de la Paix).

SAMEDI 21 NOVEMBRE

14 h - 18 h. Après-midi jeux à la bibliothèque avec la ludothèque.

20 h 30. Festival Saône en Scènes. « Pollock » par la compagnie Athénadès. Salle Georges Brassens.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

18 h à 20 h. Repair Café à l'ancienne poste (12 avenue de la Paix).

SAMEDI 28 NOVEMBRE

9 h - 10 h. Club de lecture à la bibliothèque.

10 h. Conseil de séniors, à la mairie.

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Stage d'automne Atemi, salle Atemi (rue du Lavoir).

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

15 h. Séance ciné-famille de Noël. « Le Pôle Express », salle Georges Brassens.

MARDI 1ER DÉCEMBRE

18 h 30. Atelier d'écriture à la bibliothèque (Cour de la mairie).

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

10 h - 12 h. Atelier réparation petite Fripouille (2 chemin de Maintenue).

JEUDI 3 DÉCEMBRE

14 h à 17 h. Après midi jeux avec le club des seniors à la bibliothèque.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

18 h à 20 h. Repair Café à l'ancienne poste (12 avenue de la Paix).

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

5 h à 23 h. Excursion au marché de Noël de Colmar.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

10 h à 18 h. Marché de Noël du Sou des écoles. Vente de sapins de 10h à 14h.

MARDI 8 DÉCEMBRE

A partir de 18 h. Fête des lumières. Feu d'artifice.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

18 h à 20 h. Repair Café à l'ancienne poste (12 avenue de la Paix).

19 h à 21 h. Atelier réparation petite Fripouille (2 chemin de Maintenue).

A partir de 19 h. Soirée jeux à la Ludothèque.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

10 h à 12 h. Atelier réparation petite Fripouille (2 chemin de Maintenue).

12 h. Déjeuner des aînés au Domaine des Hautannes.

16 h. Concert de Noël Musique & Culture et intermède gourmand. Salle Georges Brassens.

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

16 h. Spectacle de Noël de la bibliothèque. Salle Georges Brassens.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

10 h à 12 h. Atelier réparation petite Fripouille (2 chemin de Maintenue).

JEUDI 17 DÉCEMBRE

14 h à 17 h. Après midi jeux avec le club des seniors à la bibliothèque.

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

17 h. Soirée fléchettes Grains communs.

18 h à 20 h. Repair Café à l'ancienne poste (12 avenue de la Paix).

18 h 30. Apéro philo à la bibliothèque.

JEUDI 31 DÉCEMBRE

A partir de 19 h. Soirée du Nouvel An salle Maryse Bastié.

Vivre ensemble

BRUIT. Le bruit est interdit 24h/24. Les tondeuses, perceuses, tronçonneuses,... peuvent toutefois être utilisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches de 10h à 12h. Les professionnels (bâtiment, agriculture,...) bénéficient d'horaires plus larges : 7h à 20h du lundi au samedi.

EN LAISSE ! Sur l'espace public, dans les rues, les parcs et les sentiers, les chiens, même gentils, doivent toujours être tenus en laisse. Des habitants, des enfants, peuvent paniquer en les croisant. Merci de signaler en mairie les chiens errants (04 78 91 25 21).

CONFLITS DE VOISINAGE. Contactez la mairie, un élu peut tenter une médiation pour éviter l'escalade.

Contacts, horaires,...

Mairie : secretariat@sgmo.org, tél. 04 78 91 25 21.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h.
Mardi : 9h-12h30.
En dehors de ces horaires, en cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter l'élu de permanence au 06 58 66 88 28.

Bibliothèque Saint-Exupéry :
Lundi, mardi, vendredi : 16h-18h30
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h30
Samedi : 10h-12h

Service social : social@sgmo.org

Mission locale : jeudi de 9h à 11h45, prise de rendez-vous au 04 78 98 20 49, ou par mail : mlpnvs.neuville@mlpnvs.org

Avocate-conseil : rendez-vous au 07 68 30 03 71, ou par mail : coquibus.elise@gmail.com

Périscolaire et accueil de loisirs Acti'Jeunes : 04 78 91 21 88, urgence 07 68 84 96 40 – actijeunes@sgmo.org

Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 78 91 30 45 (17 en dehors des heures d'ouverture)

SAMU : 15

Maison Médicale de garde : 15

Maison Médicale Lyon Nord : 11 allée de la Chardonnière, 69270 Fontaines-sur-Saône
Consultations de soins non programmés, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 20h à 23h, le samedi de 12h à 23h, le dimanche de 10h à 23h. Prise de rendez-vous uniquement au 15 ou au 116 117.

Déchèterie de Neuville-Genay
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-17h
Dimanche : 9h-12h

Permanences du Secours Populaire : 1er et 3ème mercredi du mois. Petit Centre, 13 rue Raymond Mathieu : 07 69 00 88 24

Messe à Saint-Germain-au-Mont-d'Or : le 3ème dimanche du mois à 9 heures. Une assistance paroissiale est présente à Neuville-sur-Saône les mardis et jeudis de 9h à 17h. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 07 67 20 08 98 ou consulter le site http//valdesaone.info

La P'tite fripouille (échange de vêtements entre habitants) et la **ludothèque La Bonne pioche**, 2 chemin de Maintenue
Le 1er mercredi du mois : 10h-12h (hors vacances scolaires)
Les samedis, incluant le 1er samedi des vacances : 10h-12h